



Profit Invest

Clientèle privée

Protégez votre argent et investissez
votre capital sur des marchés sélectionnés.

Profit Invest

Avec Profit Invest, vous investissez votre capital dans une assurance vie de Nationale Suisse, combinée avec des fonds de placement auprès de la Banque Coop.

Objectif d'investissement

A l'échéance de l'assurance vie, le capital garanti que vous avez fixé vous est versé.

Protection du risque décès

En cas de décès avant l'échéance de la police, un capital décès est versé aux personnes bénéficiaires. Ce capital correspond au capital garanti que vous avez fixé.

Les parts de fonds placées auprès de la Banque Coop sont transférées aux héritiers.

Excédents

Vous participez au résultat commercial de Nationale Suisse par le biais des excédents ainsi qu'au résultat des risques et des coûts, de même que, à long terme, aux variations des taux d'intérêts sur le marché des capitaux.

Financement

Le financement se fait au moyen d'un investissement unique.

Flexibilité

Au début du contrat, vous fixez la part de l'investissement total devant être garantie: 80 %, 90 % ou 100 %. Vous pouvez disposer en tout temps des fonds de placement auprès de la Banque Coop (achat supplémentaire ou vente).

Avantages fiscaux

Dans la prévoyance libre (3b), vous profitez de différents avantages fiscaux.

Privilèges

A certaines conditions, les prestations d'assurance jouissent d'un traitement fiscal privilégié en matière de droit successoral et de la faillite.

Autres avantages

- Le risque de placement est garanti par la partie assurance
- Aucune taxe de dépôt n'est perçue pour les parts de fonds de placement
- Libre désignation des bénéficiaires dans la partie assurance
- Instrument de crédit

Exemple pour une garantie de 100% de l'investissement total

